

# **Compte-rendu Conseil Municipal**

## **du vendredi 4 juin 2021**

Jean-Paul JUSSELME	Jean-Marc FOURNIER
Bruno MUZEL	Teresa XAVIER MARTINS (Secrétaire de séance)
Gisèle VERNE	Marie-Servane BILLAY
Alain ROCHARD	Claude DUBESSY
Pascal CRIONAY	Eglantine GIRAUD
Florence LABOUTIERE	

### **Ordre du jour :**

#### ***Délibérations concernant :***

- Décisions modificatives budgétaires :
  - ✓ Assainissement : section d'investissement – prévisions insuffisantes pour couvrir le compte « emprunt et dettes assimilées » ;
  - ✓ Général : section de fonctionnement – prévisions insuffisantes pour l'amortissement de l'éclairage public
  - ✓ Général : section d'investissement – changement de compte pour l'extension du réseau électrique
- Révision du tarif de location des jardins

#### ***Discussions – informations - décisions :***

- Point sur le projet de Maison d'Assistantes Maternelles
- Voirie : décision sur les réalisations 2021 et autres projets en cours
- Début des travaux : tranche initiale sur le bâtiment de la Poste
- Point sur les projets d'amélioration du réseau d'assainissement collectif
- Enquête publique concernant le PLUi
- Elections Conseil Départemental et Régional
- Point sur la reprise du multiservices

#### ***Questions diverses***

- Décision modificative : budget assainissement compte « emprunt et dettes assimilées »

Monsieur le Maire indique que les crédits en dépenses d'investissement au compte 1641 du budget assainissement sont insuffisants pour couvrir les échéances 2021. Un virement de crédits est nécessaire, comme suit :

*Section d'investissement – Dépenses :*

Augmentation des crédits : compte 1641 pour 254.97 €

Diminution de crédits : compte 2313 pour 254.97 €

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- ✓ **APPROUVE** la décision modificative au budget assainissement comme énumérée ci-dessus :

- Décision modificative : budget communal - amortissement éclairage public

Monsieur le Maire indique que les crédits en dépenses de fonctionnement et en recettes d'investissement du budget communal sont insuffisants pour couvrir les écritures d'amortissement. Un virement de crédits est nécessaire, comme suit :

*Section de fonctionnement – Dépenses :*

Augmentation des crédits : compte 6811 pour 60 €

Diminution de crédits : compte 6232 pour 60 €

*Section d'investissement – Recettes :*

Augmentation des crédits : compte 28041582 pour 60 €

Diminution de crédits : compte 10226 pour 60 €

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- ✓ **APPROUVE** la décision modificative au budget communal comme énumérée ci-dessus.

- Décision modificative : budget communal – extension réseau électrique

Monsieur le Maire indique que les comptes prévus au budget communal pour l'imputation budgétaire des dépenses et recettes d'investissement relatifs aux travaux d'extension du réseau électrique au lieu-dit « Les Champs », sont erronés. Une décision modificative est nécessaire, comme suit :

*Section d'investissement – Dépenses :*

Augmentation des crédits : compte 2041582 pour 8 592 €

Diminution de crédits : compte 458101 pour 8 592 €

*Section d'investissement – Recettes :*

Augmentation des crédits : compte 1336 pour 8 592 €

Diminution de crédits : compte 4580201 pour 8 592 €

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- ✓ **APPROUVE** la décision modificative au budget communal comme énumérée ci-dessus.

- Durée d'amortissement des fonds de concours : réseau électrique « Les Champs »

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée municipale la délibération n° 120620-003 du 12 juin 2020 par laquelle la commune a délégué, par transfert de compétences, la maîtrise d'ouvrage au SIEL des travaux d'extension du réseau électrique au lieu-dit « Les Champs » pour la propriété du GAEC des Champs.

Cette opération inscrite en section d'investissement sous forme de fonds de concours (financement des biens immobiliers ou installations) représente 5 958.34 €

Il convient de délibérer sur une durée d'amortissement pour la part investissement qui nous est communiquée chaque année par le SIEL.

La participation du tiers (GAEC des Champs) sera également amortie sur la même durée que la dépense d'investissement.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal à l'unanimité :

- ✓ **FIXE** la durée d'amortissement des travaux d'extension du réseau électrique et de la participation du tiers à trente ans.

- Révision du tarif de location des jardins

M. le Maire rappelle à l'assemblée municipale la délibération n° 21/02/13-007 du 21 février 2013 par laquelle la commune a décidé de mettre à disposition les jardins communaux situés sur la parcelle D422, divisée en 5 sections équivalentes. Une convention d'occupation de 6 ans engage une participation financière de 15,25 € annuelle par parcelle.

M. le Maire propose d'augmenter le loyer à 20 € par an et que la convention soit établie pour une durée d'un an renouvelable tacitement.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal à l'unanimité :

- ✓ **FIXE** le tarif de location annuel d'une parcelle de jardin à 20 € à compter du 4 juin 2021, ce loyer ne fera pas l'objet d'une indexation annuelle
- ✓ **FIXE** la durée de convention à un an renouvelable tacitement
- ✓ **CHARGE** M. le Maire à signer les conventions d'occupation et d'usage pour la gestion des jardins communaux entre la municipalité et l'utilisateur

D'autre part, la commission « bâtiments » étudiera dans les prochains mois les différentes possibilités pour optimiser la récupération des eaux pluviales de la toiture de l'église.

## **DISCUSSIONS – INFORMATIONS - DECISIONS :**

- Point sur le projet de la Maison d'Assistantes Maternelles

Bruno Muzel, 1<sup>er</sup> adjoint, informe les membres de l'assemblée de la réunion avec les 3 assistantes maternelles le lundi 31 mai, en présence de Gisèle Verne et Jean Paul Jusselme. L'objet de la rencontre était de les informer du montant approximatif du loyer mensuel décidé lors du dernier conseil municipal et de faire un point d'ensemble. Le projet évolue normalement, un rendez-vous avec la PMI est programmé prochainement.

Un calendrier prévisionnel des étapes nécessaires à la réalisation des travaux est présenté aux membres du conseil municipal avec un objectif d'ouverture en septembre 2022.

- Voirie : décision sur les réalisations 2021 et autres projets en cours

Alain Rochard, adjoint à la voirie, présente les 3 devis reçus pour la voirie 2021 : Eurovia – Pontille – Eiffage. Il informe que la subvention voirie départementale a été accordée.

Après échanges, les membres du conseil municipal valide la proposition de prix de la société Eiffage.

- Début des travaux : tranche initiale sur le bâtiment de la Poste

Bruno Muzel présente les 3 devis pour le changement des menuiseries au bâtiments de l'ancienne Poste (fenêtres et volets roulants PVC solaires) : Créabois – L'Artisanale du bois – Chartier

Après échanges, les membres du conseil municipal valide la proposition de prix de la société Chartier.

Les autres travaux seront lancés en fin d'année 2021, sous réserve de l'obtention des subventions.

- Point sur les projets d'amélioration du réseau d'assainissement collectif

Bruno Muzel informe de la réception d'une première offre tarifaire pour les travaux de raccordement des 3 maisons situées sur le « Chemin de la Bûche » au réseau d'EU du lotissement de la Bûche. Le montant élevé de la proposition interroge les membres de l'assemblée qui demandent une consultation à d'autres entreprises.

D'autre part, les travaux sur le réseau à « La Saudiat » ont été estimés, ils feront également l'objet d'une autre consultation.

- Enquête publique concernant le PLUi

M. le Maire informe de l'ouverture de l'enquête publique du PLUi le lundi 31 mai pour une durée d'un mois jusqu'au 2 juillet 12h.

Des permanences présentiellees sont programmées dans chaque commune et dans les locaux de la CoPLER. A Chirassimont, elle a eu lieu le mardi 1<sup>er</sup> juin matin. Les rendez-vous sont pris auprès des services de la CoPLER, par ailleurs des entretiens téléphoniques sont prévus avec des permanences à la CoPLER.

Un registre numérique est disponible pour transmettre les remarques, prendre RDV et consulter le dossier.

Un registre papier est également disponible en mairie.

Les 3 enquêteurs comprenant le président devront établir un rapport courant juillet pour une présentation au conseil communautaire en septembre 2021.

- Elections du Conseil Départemental et Régional

Monsieur le Maire informe que la Préfecture a répondu favorablement, à la demande du changement de lieu du bureau de vote pour les élections départementales et régionales, à la salle d'animation.

- Point sur la reprise du multiservices

M. le Maire informe les membres du conseil que deux candidats ont visités le multiservices pour une éventuelle reprise de gérance. Le montant de la reprise est désormais estimé à 11 000 €.

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

- Jean Marc Fournier informe que la porte du cimetière est très difficile à ouvrir : après échanges, un devis sera demandé à l'entreprise Chaize Bastien pour l'installation d'un fronton qui permettra de tenir l'écartement des vantaux.
- Interrogation des membres du conseil pour connaître les dates de formation aux défibrillateurs : à organiser dans le 2<sup>o</sup> semestre 2021
- Une réunion de la commission « bâtiments » est fixée au jeudi 1er juillet à 20h30

#### **Prochaines réunions de conseil :**

**Jeudi 29 juillet 2021 à 20h30**

**Jeudi 16 septembre 2021 à 20h30**